

How Incident Reports Help Prevent Future Accidents Stats and Facts – French



FAITS

1. **Modèles non Identifiés** : sans signalement des incidents, les problèmes de sécurité récurrents peuvent passer inaperçus et ne pas être traités.
2. **Retard Dans Les Mesures Correctives** : l'absence de rapports en temps opportun peut retarder l'amélioration des conditions dangereuses.
3. **Entraînement Incomplète** : si les incidents ne sont pas documentés, les programmes de formation peuvent passer à côté de risques réels importants.
4. **Non-respect des Protocoles de Sécurité** : les violations répétées peuvent se poursuivre si elles ne sont pas enregistrées et examinées.
5. **Pannes d'Équipement** : les quasi-accidents non signalés impliquant des outils ou des véhicules peuvent entraîner des accidents graves par la suite.
6. **Mauvaise Communication** : l'absence de signalement réduit le flux d'informations critiques en matière de sécurité entre les travailleurs et la direction.

STATISTIQUES

- L'Occupational Safety and Health Administration (OSHA) indique que pour 300 quasi-accidents, on compte 29 blessures légères et 1 blessure grave, soulignant ainsi l'importance du suivi des incidents.
- Un rapport du National Safety Council (NSC) a révélé que les organisations dotées de systèmes robustes de signalement des incidents ont réduit les accidents du travail jusqu'à 40 %.
- Le Bureau of Labor Statistics (BLS) a signalé plus de 2,8 millions d'accidents du travail et de maladies professionnelles non mortels en 2022, soulignant la nécessité d'un signalement et d'une prévention proactifs.
- Selon WorkSafeBC, les employeurs qui enquêtent activement sur les incidents signalés et prennent des mesures en conséquence voient le nombre de demandes d'indemnisation diminuer de 25 % sur une période de trois ans.
- L'Institut national pour la sécurité et la santé au travail (NIOSH) estime que des systèmes efficaces de signalement des incidents peuvent prévenir 80 % des accidents graves et des décès.
- Une étude menée par le ministère du Travail de l'Ontario a montré que dans les lieux de travail où des protocoles obligatoires d'examen des incidents sont en place, les citations pour infraction à la sécurité ont diminué de 35 %.